

# 13. Par l'obéissance d'un seul ...

## *L'obéissance à Dieu dans la vie chrétienne*

En dessinant les traits, ou les vertus, qui doivent briller dans la vie de ceux qui ont été renouvelés par l'Esprit - « *ce qui est bon, ce qui plaît à Dieu, ce qui est parfait* » (Rm 12, 2) -, après avoir parlé de la charité et de l'humilité, saint Paul au chapitre 13 de la lettre aux Romains, en vient à parler aussi de l'obéissance : « *Que chacun - dit-il - se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu* » (Rm 13, 1 s.). La suite du texte, qui parle de glaive et d'impôt, ainsi que la comparaison avec d'autres textes du Nouveau Testament sur le même sujet (cf. Tt 3, 1 ; 1 P 2, 13-15), indiquent clairement que l'Apôtre ne parle pas ici de l'autorité en général ou de toute autorité, mais uniquement de l'autorité civile et de l'État, comme d'ailleurs toutes les traductions et tous les commentaires exégétiques le soulignent. Saint Paul traite d'un aspect particulier de l'obéissance qui était d'une brûlante actualité au moment où il écrivait et, peut-être, dans la communauté même à laquelle il s'adressait. C'était le moment où mûrissait, au sein du judaïsme palestinien, la révolte zélote contre Rome qui aboutira peu d'années après à la destruction de Jérusalem. Le christianisme était né du judaïsme, beaucoup de membres de la communauté chrétienne, même à Rome, étaient des juifs convertis. Le problème de savoir si l'on devait obéir ou non à l'État romain se posait, indirectement, même pour les chrétiens. L'Église apostolique se trouvait devant un choix décisif. Saint Paul, comme d'ailleurs tout le Nouveau Testament, résout le problème à la lumière de l'attitude et des paroles de Jésus, spécialement de la parole au sujet de l'impôt à César (cf. Mc 12, 17). Le Royaume prêché par le Christ « *n'est pas de ce monde* », c'est-à-dire qu'il n'est pas de nature nationale et politique. Aussi, il est possible de vivre sous n'importe quel régime politique, en acceptant ses avantages (tel l'usage de la monnaie romaine) mais aussi ses lois. Le pro-

blème, en somme, est résolu dans le sens de l'obéissance à l'État. L'obéissance à l'État n'est qu'une conséquence et un aspect d'une obéissance bien plus importante que l'Apôtre appelle « *l'obéissance à l'Évangile* » (cf. Rm 10, 16).

Bien entendu, nous ne pouvons pas limiter la réflexion sur l'obéissance uniquement à cet aspect de l'obéissance à l'État, aspect, qui était alors assez problématique, mais qui l'est beaucoup moins pour nous aujourd'hui, du moins au niveau théorique. Saint Paul nous indique le point où se situe la réflexion chrétienne sur l'obéissance ; mais il ne nous dit pas, du moins en ce seul texte, tout ce que l'on peut dire de cette vertu. Il tire ici les conséquences de principes posés précédemment, dans la même lettre aux Romains et aussi ailleurs, et c'est à nous d'aller à la recherche de ces principes pour présenter l'obéissance d'une manière qui soit utile et actuelle pour nous aujourd'hui. Il nous faut aller à la découverte de l'obéissance « *essentielle* », dont découle toute obéissance particulière y compris celle qui est due aux autorités civiles. Il y a en effet une obéissance qui nous concerne tous - supérieurs et sujets, religieux et laïcs -, la plus importante de toutes, et qui régit et vivifie toutes les autres ; et cette obéissance n'est pas l'obéissance « *de l'homme à l'homme* », mais l'obéissance de l'homme à Dieu. Voilà l'obéissance que nous voulons découvrir, à l'école de la Parole de Dieu. On a écrit que « *S'IL Y A AUJOURD'HUI UN PROBLÈME DE L'OBÉISSANCE, CE N'EST PAS CELUI DE LA DOCILITÉ DIRECTE À L'ESPRIT SAINT - DONT AU CONTRAIRE CHACUN SE RÉCLAME VOLONTIERS - MAIS PLUTÔT CELUI DE LA SOUMISSION À UNE HIÉRARCHIE, À UNE LOI, À UNE AUTORITÉ HUMAINEMENT EXPRIMÉES* ». Je suis d'avis, moi aussi, qu'il en est ainsi. Mais c'est précisément pour rendre à nouveau possible cette obéissance concrète à la loi et à l'autorité visible qu'il nous faut revenir à l'obéissance à Dieu et à son Esprit. Aussi, c'est à l'Esprit Saint que nous nous confions, afin qu'il nous

conduise par la main au long du chemin que nous allons entreprendre, pour redécouvrir le grand secret de l'obéissance.

## 1. L'obéissance du Christ

Découvrir la nature et l'origine de l'obéissance chrétienne est relativement simple: il suffit de voir à partir de quelle conception de l'obéissance Jésus est défini par l'Écriture « *l'obéissant* ». Aussitôt, nous découvrons alors, que le vrai fondement de l'obéissance: ce n'est pas une **idée** d'obéissance, c'est un **acte** d'obéissance; il n'est pas un principe abstrait « l'inférieur doit se soumettre au supérieur », mais un événement; il n'est pas fondé sur un « ordre naturel constitué », il fonde et constitue lui-même, un nouvel ordre; il ne réside pas dans la raison (la « *recta ratio* »), mais dans le kérygme, et ce fondement le voici: le Christ « *s'est fait obéissant jusqu'à la mort* » (Ph 2,8); le Christ « *apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance; et après avoir été rendu parfait, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel* » (He 5,8-9). Le foyer lumineux, qui éclaire toute la réflexion sur l'obéissance dans la lettre aux Romains est celui-ci: « *Par l'obéissance d'un seul tous seront constitués justes* » (Rm 5, 19). L'obéissance du Christ est la source immédiate et historique de la justification; les deux choses sont étroitement connexes. Celui qui connaît la place qu'occupe la justification dans la lettre aux Romains, peut comprendre, d'après ce texte, la place qu'y occupe l'obéissance! Pour le Nouveau Testament, l'obéissance du Christ est non seulement le plus sublime exemple d'obéissance, mais elle est son fondement même. Elle est la « constitution » du royaume de Dieu!

Essayons de connaître la nature de cet « acte » d'obéissance sur lequel est fondé le nouvel ordre; en d'autres termes, essayons de savoir en quoi a consisté l'obéissance du Christ. Jésus, enfant, obéit à ses parents; puis, adulte, il se soumet à la loi mosaïque, au Sanhédrin, à Pilate... Mais saint Paul ne songe à aucune de ces obéissances; il songe plutôt à l'obéissance du Christ

au Père. En effet, l'obéissance du Christ est considérée comme l'antithèse exacte de la désobéissance d'Adam: « *Comme en effet par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera constituée juste* » (Rm 5, 19; cf. 1 Co 15, 22). Même dans l'hymne de la lettre aux Philippiciens, l'obéissance du Christ « *jusqu'à la mort et la mort de la croix* » est opposée tacitement à la désobéissance d'Adam qui voulait se faire « *égal à Dieu* » (cf. Ph 2,6 s.). Mais à qui donc Adam a-t-il désobéi? Certainement pas à ses parents, ni à l'autorité, ni aux lois... Il a désobéi à Dieu. À l'origine de toute désobéissance, il y a une désobéissance à Dieu et à l'origine de toute obéissance il y a l'obéissance à Dieu.

Saint Irénée interprète l'obéissance de Jésus à la lumière des chants du Serviteur, comme une soumission intérieure et absolue à Dieu, réalisée dans une situation de difficulté extrême: « *CE PÉCHÉ - écrit-il - QUI ÉTAIT VENU PAR LE BOIS, FUT ABOLI PAR L'OBÉISSANCE SUR LE BOIS, CAR OBÉISSANT À DIEU, LE FILS DE L'HOMME FUT CLOUÉ SUR LE BOIS, DÉTRUISANT AINSI LA SCIENCE DU MAL, ET INTRODUISANT ET FAISANT PÉNÉTRER DANS LE MONDE LA SCIENCE DU BIEN. LE MAL C'EST DÉSOBÉIR À DIEU, DE MÊME QU'OBÉIR À DIEU C'EST LE BIEN. C'EST POURQUOI LE VERBE DIT, PAR LE PROPHÈTE ISAÏE: « JE N'AI PAS RÉSISTÉ, JE NE ME SUIS PAS DÉROBÉ. J'AI TENDU LE DOS À CEUX QUI ME FRAPPAIENT ET LES JOUES À CEUX QUI M'ARRACHAIENT LA BARBE; ET JE N'AI PAS SOUSTRAIT MA FACE AUX OUTRAGES ET AUX CRACHATS » (Is 50, 5-6). DONC, EN VERTU DE CETTE OBÉISSANCE QU'IL ACCEPTA JUSQU'À LA MORT, SUSPENDU AU BOIS, IL DÉNOUA L'ANCIENNE DÉSOBÉISSANCE SURVENUE PAR LE BOIS » (Dem. pred. apost. 34).*

L'obéissance enveloppe toute la vie de Jésus. Si saint Paul et la lettre aux Hébreux mettent en lumière la place de l'obéissance dans la mort de Jésus (cf. Ph 2,8; He 5,8), saint Jean et les Synoptiques complètent le tableau en mettant en lumière la place que l'obéissance a eue dans la vie de Jésus, dans son quotidien. « *Ma nourriture - dit Jésus dans l'Évangile de Jean - est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé* », et « *Je fais toujours ce qui lui plaît* » (Jn 4, 34; 8, 29).

L'obéissance de Jésus au Père s'exerce surtout à travers l'obéissance aux paroles écrites. Dans l'épisode de la tentation au désert, l'obéissance de Jésus consiste dans l'évocation des paroles de Dieu et dans la volonté de s'en tenir à elles : « *Il est écrit !* » Les paroles de Dieu, sous l'action actuelle de l'Esprit, deviennent véhicule de la vivante volonté de Dieu et révèlent leur caractère « engageant » tels de véritables ordres de Dieu. Voilà où réside l'obéissance du nouvel Adam dans le désert. Après le dernier « *Il est écrit* » de Jésus, Luc poursuit le récit en disant que le « *diable s'éloigna* » (Lc 4, 12) et que Jésus retourna en Galilée « *avec la puissance de l'Esprit Saint* » (Lc 5, 14). L'Esprit Saint est donné à ceux qui « *se soumettent à Dieu* » (cf. Ac 5, 32). Saint Jacques dit : « *Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable et il fuira loin de vous* » (Jc 4, 7) ; c'est ce qui est arrivé lors des tentations de Jésus. L'obéissance de Jésus s'exerce, de manière particulière, par rapport aux paroles écrites à son sujet et pour lui « *dans la loi, les prophètes et les psaumes* » et que, en tant qu'homme il découvre à mesure qu'il avance dans la compréhension et l'accomplissement de sa mission. La parfaite concordance entre les prophéties de l'Ancien Testament et les actes de Jésus, que l'on remarque à la lecture du Nouveau Testament, ne s'explique pas en disant que les prophéties dépendent des actes (c'est-à-dire qu'elles ont été appliquées à Jésus, à la suite de faits accomplis par lui), mais en affirmant que ce sont les actes qui dépendent des prophéties. Jésus a « actualisé », dans une obéissance parfaite au Père, ce qui était écrit de lui. Lorsqu'on voulut s'opposer à son arrestation, Jésus dit : « *Comment alors s'accompliraient les Écritures d'après lesquelles il doit en être ainsi ?* » (Mt 26, 54). La vie de Jésus est comme guidée par un sillage lumineux que les autres ne voient pas et qui est formé des paroles écrites pour lui ; c'est dans les Écritures que Jésus puise ce « *il faut* » (*dei*) qui régit toute sa vie.

La grandeur de l'obéissance de Jésus se mesure **objectivement** « à ce qu'il souffrit » et **subjectivement** à l'amour et à la liberté avec lesquels il

a obéi. En Jésus resplendit à un degré suprême et infini l'obéissance filiale. Même dans les moments les plus extrêmes, comme lorsque le Père lui offre à boire le calice de la Passion, jamais ne s'éteint sur ses lèvres le cri filial : « *Abba ! Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » s'écria-t-il sur la croix (Mt 27,46) ; mais il ajoute aussitôt, selon Lc : « *Père, en tes mains je remets mon esprit* » (Lc 23,46). Sur la croix, Jésus « *S'ABANDONNA AU DIEU QUI L'ABANDONNAIT !* » Telle est l'obéissance jusqu'à la mort ; tel est « le roc de notre salut ».

## 2. L'obéissance comme grâce : le baptême

Au chapitre 5 de la lettre aux Romains, saint Paul nous présente le Christ comme le prototype des obéissants, en opposition à Adam qui est le prototype des désobéissants. Au chapitre suivant, le 6, l'Apôtre révèle comment nous entrons dans la sphère de cet événement, c'est-à-dire à travers le baptême. Saint Paul établit avant tout ce principe : si tu te places librement sous la juridiction de quelqu'un, ensuite tu es tenu de le servir et de lui obéir : « *Ne savez-vous pas qu'en vous offrant à quelqu'un comme esclaves pour obéir, vous devenez les esclaves du maître à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'Obéissance pour la justice ?* » (Rm 6, 16.) (Dans le dernier cas, j'ai écrit obéissance avec une lettre majuscule, car il ne s'agit plus d'une obéissance abstraite, mais de l'obéissance du Christ, mieux encore du Christ obéissant, lui-même.) Le principe une fois établi, saint Paul rappelle le fait : les chrétiens, se sont mis en fait, librement, sous la juridiction du Christ, le jour où, par leur baptême, ils l'ont accepté comme leur Seigneur : « *Jadis esclaves du péché, vous vous êtes soumis cordialement à la règle de la doctrine à laquelle vous avez été confiés, et, affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice* » (Rm 6, 17). Dans le baptême a eu lieu un changement de maître, un changement de camp : du péché à la justice, de la désobéissance à l'obéissance, d'Adam au Christ. La liturgie a exprimé tout cela, par l'opposition du : « Je renonce - Je crois ». Autrefois,

dans certains rituels de baptême, il y avait des gestes dramatiques qui visualisaient, pour ainsi dire, cet événement intérieur. Le baptisé se tournait d'abord vers l'Occident, considéré comme le symbole des ténèbres, et faisait le signe de répudiation et d'éloignement de Satan et de ses œuvres ; puis se tournant vers l'Orient, symbole de la lumière, et s'inclinant profondément, il saluait le Christ comme son nouveau Seigneur. C'était comme lorsque dans une guerre entre deux royaumes, un soldat abandonne l'armée du tyran pour se joindre à celle du libérateur.

L'obéissance est donc, pour la vie chrétienne, un élément constitutif ; c'est la conséquence pratique et nécessaire de l'acceptation de la seigneurie du Christ. Il n'y a pas de seigneurie en acte, s'il n'y a pas, de la part de l'homme, l'obéissance. Au baptême nous avons accepté un Seigneur, un **Kyrios**, mais un Seigneur « obéissant », lui qui, précisément, est devenu Seigneur à cause de son obéissance (cf. Ph 2,8-11), et dont l'obéissance est, pour ainsi dire, la substance même de la seigneurie. L'obéissance ici est moins **soumission** que **ressemblance** ; obéir à un tel Seigneur, c'est lui ressembler, car lui aussi, il a obéi.

Dans la première lettre de Pierre nous trouvons à cet égard une exceptionnelle confirmation de la pensée paulinienne. Les fidèles - lisons-nous au commencement de la lettre - ont été « *élus selon la prescience de Dieu le Père, dans la sanctification de l'Esprit, pour obéir ... à Jésus-Christ* » (1 P 1, 2). Les chrétiens ont été élus et sanctifiés « *pour obéir* » ; la vocation chrétienne est une vocation à l'obéissance ! Un peu plus loin, dans la même lettre, les fidèles sont définis par une formule très suggestive, « *fils de l'obéissance* » : « *En enfants obéissants (à la lettre : comme fils de l'obéissance) ne vous laissez pas modeler par vos passions de jadis* » (1 P 1, 14).

Nous découvrons, par là, que l'obéissance, avant d'être une vertu, est un don, avant d'être une loi, est une grâce. La différence entre les deux, c'est que la loi **ordonne** de faire, tandis que la grâce **donne** de faire. L'obéissance est

d'abord œuvre de Dieu dans le Christ, ensuite elle est donnée au croyant pour qu'il l'exprime, à son tour, dans sa vie par une fidèle imitation. En d'autres termes, nous n'avons pas seulement le devoir d'obéir, mais désormais nous avons aussi la **grâce** d'obéir !

L'obéissance chrétienne s'enracine donc, dans le baptême ; par le baptême tous les chrétiens sont « voués » à l'obéissance ; en un certain sens, ils en ont fait eux aussi le « vœu ». La redécouverte de cette donnée commune à tous, fondée sur le baptême, répond à un besoin vital des laïcs dans l'Église. Le Concile Vatican II a énoncé le principe de l'« APPEL UNIVERSEL À LA SAINTETÉ » du peuple de Dieu (Lumen Gentium, 40). Mais comme il n'y a pas de sainteté sans obéissance, affirmer que tous les baptisés sont appelés à la sainteté revient à dire que tous sont appelés à l'obéissance et qu'il y a également un appel universel à l'obéissance. Cependant il faut maintenant présenter aux baptisés une sainteté et une obéissance à leur portée, qui ne soit pas marquée de caractères trop particuliers, ni liés à des états et à des traditions trop éloignés de leur vie. Or cette sainteté, dans son élément objectif, ne peut être que la sainteté essentielle tracée par la Parole de Dieu et fondée sur le baptême.

### 3. L'obéissance comme « devoir » : l'imitation du Christ

Dans la première partie de la lettre aux Romains, saint Paul nous présente Jésus-Christ comme un « don » à accueillir par la foi, alors que dans la seconde partie - parénétique - il nous présente le Christ comme un « modèle » à imiter par la vie. Ces deux aspects du salut sont également présents à l'intérieur de chaque vertu ou fruits de l'Esprit. En toute vertu chrétienne, il y a un élément mystique et un élément ascétique, une partie qui est confiée à la grâce et une partie qui est confiée à la liberté. Il y a une obéissance « imprimée » en nous et une obéissance « exprimée » par nous. Le moment est venu à présent de considérer ce second as-

pect, c'est-à-dire notre imitation effective de l'obéissance du Christ. L'obéissance comme devoir.

Dès que l'on essaye de rechercher, à travers le Nouveau Testament, en quoi consiste ce devoir de l'obéissance, on fait une découverte surprenante: on découvre que l'obéissance est vue presque toujours comme une obéissance à Dieu. Certes, on parle aussi de toutes les autres formes d'obéissance: aux parents, aux maîtres, aux supérieurs, aux autorités civiles, « à toute institution humaine » (1 P 2, 13), mais beaucoup moins souvent et de manière beaucoup moins solennelle. Le substantif même « obéissance » (*hypakoè*) - qui est le terme le plus fort - est toujours et uniquement utilisé pour indiquer l'obéissance à Dieu ou, de toute manière, à des instances de nature divine, excepté le seul passage de la lettre à Philémon où ce terme indique l'obéissance à l'Apôtre. Saint Paul parle d'obéissance à la **foi** (Rm 1, 5; 16,26), d'obéissance à l'**enseignement** (Rm 6, 17), d'obéissance à l'**Évangile** (Rm 10, 16; 2 Th 1,8), d'obéissance à la **vérité** (Ga 5, 7), d'obéissance au **Christ** (2 Co 10, 5). Ce même langage se retrouve aussi ailleurs: les Actes des Apôtres parlent d'obéissance à Dieu (Ac 4, 19) et à la **foi** (Ac 6, 7), la première lettre de Pierre parle d'obéissance au **Christ** (1 P 1, 2) et d'obéissance à la **vérité** (1 P 1, 22).

Mais pouvons-nous parler aujourd'hui d'obéissance à Dieu, après que la nouvelle et vivante volonté de Dieu, manifestée dans le Christ, a été comme codifiée dans toute une série de lois et de hiérarchies? Est-il permis de penser qu'il existe encore, après tout cela, de « libres » volontés de Dieu à accueillir et à accomplir? Si l'on pouvait codifier la vivante volonté de Dieu et l'objectiver de manière exhaustive et définitive en une série de lois, de normes et d'institutions, dans un « ordre » institué et défini une fois pour toutes, l'Église finirait par se pétrifier. La redécouverte de l'importance de l'obéissance à Dieu est une conséquence naturelle de la redécouverte, commencée par le Concile Vatican II, de la dimension pneumatique de

l'Église - à côté de sa dimension hiérarchique (cf. *Lumen Gentium*) -, et de la primauté, en elle, de la Parole de Dieu (cf. *Dei Verbum*). L'obéissance à Dieu, en d'autres termes, n'est concevable que lorsqu'on affirme clairement - comme le fait précisément *Lumen Gentium* - que l'Esprit Saint « INTRODUIT L'ÉGLISE DANS LA VÉRITÉ TOUT ENTIÈRE, IL L'UNIT DANS LA COMMUNION ET LE SERVICE, IL LA MUNIT DE DONS DIVERS, HIÉRARCHIQUES ET CHARISMATIQUES, PAR LESQUELS IL LA DIRIGE, ET L'ORNE DE SES FRUITS. PAR LA VERTU DE L'ÉVANGILE, IL RAJEUNIT L'ÉGLISE ET LA RENOUVELLE PERPÉTUELLEMENT, ET LA CONDUIT JUSQU'À L'UNION ACCOMPLIE AVEC SON ÉPOUX » (L. G., 4). Ce n'est que si l'on croit à une « seigneurie » actuelle et ponctuelle du Ressuscité dans l'Église, si l'on est intimement convaincu qu'aujourd'hui encore - comme dit le psaume - « *il parle le Seigneur, le Dieu des dieux, il ne se taira pas* » (Ps 50), qu'alors, mais alors seulement, on sera en mesure de comprendre la nécessité et l'importance de l'obéissance à Dieu. Elle est une attention à Dieu qui parle, dans l'Église, par son Esprit, lequel éclaire les paroles de Jésus et de toute la Bible et leur confère autorité en en faisant des canaux de la vivante volonté de Dieu pour nous.

L'obéissance à Dieu et à l'Église était nécessairement mise un peu dans l'ombre, du moins au niveau de la réflexion théologique, au temps où l'on pensait l'Église surtout en termes d'institution, comme une « société parfaite », dotée, depuis le commencement, de tous les moyens, pouvoirs et structures aptes à apporter aux hommes le salut, sans que de nouvelles interventions de Dieu soient nécessaires. À partir du moment où l'Église est à nouveau et clairement conçue comme « mystère et institution » à la fois, l'obéissance redevient, automatiquement, obéissance à l'Esprit, et non plus seulement à l'institution; obéissance non plus seulement aux hommes, mais aussi et avant tout à Dieu, telle qu'elle l'était pour Paul.

Mais de même que, dans l'Église, institution et mystère ne sont pas opposés mais unis, ainsi devons-nous montrer à présent que l'obéis-

sance spirituelle ne détourne pas de l'obéissance aux autorités visibles et institutionnelles, mais au contraire, qu'elle la renouvelle, la renforce et la vivifie, au point que l'obéissance aux hommes devient le critère pour juger de l'existence et de l'authenticité de cette obéissance à Dieu. Voici en effet ce qui se passe lorsque, dans un cas déterminé, il s'agit d'obéir à Dieu. Dieu te fait entrevoir sa volonté sur toi; c'est une « inspiration » qui, ordinairement, naît d'une parole de Dieu entendue ou lue dans la prière. Tu ne sais d'où elle vient ni comment une certaine pensée s'est formée en toi, mais elle est là en toi comme un germe encore fragile qui peut être étouffé comme rien. Tu te sens « interpellé » par cette parole ou cette inspiration; tu sens qu'elle te « demande » quelque chose de nouveau et tu dis « oui ». C'est un « oui » encore vague et obscur en ce qui concerne ce qu'il y a à faire et quant à la manière de le faire, mais très clair et ferme quant à la substance. C'est comme si tu recevais une lettre cachetée que tu accueilles avec tout son contenu, faisant là ton acte de foi. Puis, la clarté intérieure perçue sur le moment disparaît; les motivations, auparavant si évidentes, s'estompent. Il ne te reste qu'une seule chose dont pourtant tu ne peux douter, même en le voulant: c'est qu'un jour tu as reçu un ordre de Dieu et que tu as répondu « oui ». Que faire en cette circonstance? Cela ne sert à rien de multiplier les efforts de ta mémoire et les analyses.

Cet appel n'est pas né de la « chair », c'est-à-dire de ton intelligence, tu ne peux donc pas le retrouver par ton intelligence; il est né « de l'Esprit » et ne peut être retrouvé que dans l'Esprit. Mais l'Esprit, à présent, ne te parle plus comme la première fois, directement et au-dedans de toi; il se tait et te renvoie à l'Église et à ses canaux institués. Tu dois remettre ton appel entre les mains des supérieurs ou de ceux qui ont, de quelque manière, une autorité sur toi, et croire que s'il vient de Dieu, Dieu lui-même le fera reconnaître comme tel par ses représentants. À ce sujet, l'expérience des Mages me vient à l'esprit. Ils virent une étoile et dans leur cœur ils perçurent un appel. Ils se mirent en route, mais entre-

temps l'étoile avait disparu. Ils durent se rendre à Jérusalem, interroger les prêtres, et c'est d'eux qu'ils apprirent l'endroit précis: Bethléem! Après cette humble recherche seulement, l'étoile reparut. C'est ainsi qu'ils devaient devenir un signe pour les prêtres de Jérusalem eux-mêmes.

Mais que faire lorsqu'un conflit se profile entre les deux obéissances et que le supérieur humain te demande de faire une chose différente et opposée à celle qui, tu le crois, t'est commandée par Dieu? Il suffit de se demander: que fit Jésus dans un tel cas? Il accepta l'obéissance extérieure et se soumit aux hommes; mais, ce faisant, loin de renier son obéissance au Père, il l'accomplit au contraire. C'était cela, précisément, que le Père voulait. Sans le savoir et sans le vouloir, parfois en toute bonne foi, parfois non, les hommes - comme il en fut jadis de Caïphe, Pilate et la foule - deviennent des instruments, afin que s'accomplisse la volonté de Dieu et non la leur. Toutefois, même cette règle n'est pas absolue: la volonté de Dieu et sa liberté peuvent exiger de l'homme - ainsi pour Pierre, face à l'injonction du Sanhédrin - qu'il obéisse à Dieu, plutôt qu'aux hommes (cf. Ac 4, 19-20).

L'obéissance à Dieu c'est l'obéissance qui est toujours possible. Il n'arrive que de temps en temps, trois ou quatre fois dans toute une vie, d'avoir à accomplir des actes d'obéissance aux ordres et aux autorités visibles - je parle, bien entendu, d'actes d'obéissance d'une certaine importance - mais obéir à Dieu, cela nous est demandé à chaque instant. Plus on obéit, plus les ordres de Dieu se multiplient, car il sait que c'est le plus beau don qu'il puisse nous faire, celui-là même qu'il fit à Jésus son Fils bien-aimé. Lorsque Dieu trouve une âme décidée à obéir, il prend alors sa vie en main, comme on prend le timon d'un navire, ou comme on prend en main les rênes d'un attelage. Il devient réellement, et non seulement en théorie, le « Seigneur » - c'est-à-dire celui qui « régit », qui « gouverne » -, déterminant, pour ainsi dire, moment par moment, les gestes, les paroles de

cette personne, sa manière d'employer le temps, tout enfin. Cette personne finit par se comporter comme ce bon religieux d'antan, qui, pour la moindre chose, demandait la permission à son supérieur, ou, comme on disait l'« obéissance ».

En elle-même, cette voie n'a rien d'extraordinaire, elle est ouverte à tous les baptisés. Elle consiste à « présenter à Dieu les questions » (cf. Ex 18, 19). Je peux décider tout seul de faire ou non tel voyage, tel travail, telle visite, telle dépense et ensuite, une fois la décision prise, prier Dieu pour la bonne réussite de la chose. Mais si l'amour de l'obéissance naît en moi, alors j'agirai autrement: je demanderai d'abord à Dieu - par ce moyen très simple que nous avons tous à notre disposition, et qui est la prière - si c'est sa volonté que je fasse ce voyage, ce travail, cette visite, cette dépense, et ensuite je le ferai, ou ne le ferai pas, mais désormais, quoi qu'il en soit, ce sera un acte d'obéissance à Dieu et non plus de ma part une libre initiative. Normalement, c'est évident que dans ma brève prière, je n'entendrai aucune voix et que je n'aurai aucune réponse explicite sur ce qu'il convient de faire, mais il n'est pas nécessaire que j'en aie une pour que mon acte soit un acte d'obéissance. En effet, en agissant ainsi, j'aurai soumis à Dieu la question, je me serai dépouillé de ma volonté propre, j'aurai renoncé à décider tout seul et j'aurai donné à Dieu, s'il le veut, la possibilité d'intervenir dans ma vie. À présent, quoi que je décide de faire, en me réglant sur les critères ordinaires de discernement, ce sera une obéissance à Dieu. Tout comme le serviteur fidèle qui ne prend jamais une initiative ou un ordre de personnes étrangères, sans dire: « Je dois d'abord entendre mon maître », ainsi le vrai serviteur de Dieu n'entreprend rien, sans se dire à lui-même: « Je dois prier quelque peu pour savoir ce que mon Seigneur veut que je fasse! » Ainsi nous remettons concrètement dans les mains de Dieu les rênes de notre vie! La volonté de Dieu pénètre, de plus en plus, tels des capillaires, dans le tissu d'une existence, la rendant précieuse et faisant d'elle un « sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu » (Rm 12, 1).

Si ce principe de « présenter à Dieu les questions » vaut pour les petites choses de chaque jour, combien plus vaut-elle pour les grandes choses, comme par exemple, le choix de notre propre vocation: se marier, se consacrer à Dieu dans la vie religieuse, etc. Le mot même de « vocation » - qui, vu du côté de Dieu, signifie appel - du côté de l'homme, dans un sens passif, signifie réponse, c'est-à-dire obéissance. En ce sens, la vocation est même l'obéissance fondamentale de la vie, celle qui, en explicitant le baptême, crée chez le croyant, un état permanent d'obéissance. Aussi celui qui se marie doit le faire « dans le Seigneur » (1 Co 7, 39), c'est-à-dire en esprit d'obéissance. Le mariage devient ainsi une obéissance à Dieu, mais dans un sens libérant, et non pas contraignant, comme lorsqu'on se marie pour obéir aux parents ou à quelque nécessité. Ce n'est plus alors un choix exclusivement personnel que, dans un deuxième temps, on vient présenter à Dieu, simplement pour qu'il l'approuve et le bénisse; c'est un choix fait avec lui, dans une adhésion filiale à sa volonté qui assurément est une volonté d'amour. La différence n'est pas petite, car c'est tout autre chose de pouvoir se dire, dans les situations difficiles, inhérentes au choix qu'on a fait, qu'on est là de par la volonté de Dieu, qu'on n'a pas voulu cela tout seul et donc, que Dieu ne nous fera pas manquer de son aide et de sa grâce.

L'obéissance à Dieu n'est donc pas, nous le voyons, l'apanage unique des religieux dans l'Église; elle est ouverte à tous les baptisés. Les laïcs n'ont pas, dans l'Église, un supérieur à qui obéir - du moins au sens où l'ont les religieux et les clercs -; mais ils ont un « Seigneur » à qui obéir! Ils ont sa Parole! Jusque dans ses racines juives les plus lointaines, la parole « obéir » indique l'écoute et se réfère à la Parole de Dieu. Le terme grec utilisé dans le Nouveau Testament pour désigner l'obéissance (*hypakouein*), à la lettre, signifie « écouter attentivement », ou « être à l'écoute ». Le terme latin « *oboedientia* » (de ob-audire) a le même sens. Dans son sens le plus originaire, obéir veut donc dire se soumet-

tre à la Parole, lui reconnaître un réel pouvoir sur soi. On comprend alors pourquoi, à la redécouverte du rôle de la Parole de Dieu dans l'Église d'aujourd'hui, doit faire suite une redécouverte de l'obéissance. On ne peut approfondir la Parole de Dieu sans approfondir aussi l'obéissance. Agir autrement, ce serait devenir *ipso facto* désobéissant. « Désobéir » (*parakouein*) signifie mal écouter, écouter distraitement. Nous pourrions dire, écouter de manière détachée, neutre, sans se sentir engagé par ce que l'on entend, en conservant face à la Parole notre pouvoir de décision. Les désobéissants sont ceux qui écoutent la Parole, mais - comme dit Jésus - ne la mettent pas en pratique (cf. Mt 7, 26). Et ce, moins dans ce sens qu'ils resteraient en arrière quant à la pratique que dans le sens qu'ils ne se posent même pas le problème de la pratique. Ils étudient la Parole mais sans le sentiment d'avoir à s'y soumettre; ils maîtrisent la Parole, dans ce sens qu'ils en possèdent les instruments d'analyse, mais ils ne veulent pas se laisser maîtriser par elle; ils veulent conserver cette neutralité que tout savant revendique face à l'objet de ses recherches. Au contraire, le chemin de l'obéissance s'ouvre devant celui qui a décidé de vivre « pour le Seigneur »; c'est une exigence qui se déclenche avec la vraie conversion. De même qu'au religieux qui vient de faire sa profession religieuse, on remet la Règle à observer, ainsi au chrétien nouvellement converti à l'Évangile, dans l'Esprit Saint, on remet cette simple règle contenue dans une seule phrase: « Sois obéissant! Obéis à la Parole! » Dans le combat entre les deux « règnes », celui de Dieu et celui de Satan, qui se déroule dans le monde, le salut sera dans l'obéissance. Ce sera le peuple des obéissants qui sera sauvé et leur mot d'ordre sera: « Obéissance à Dieu! »

#### 4. « Voici, je viens, ô Dieu ... »

Pour dépasser la crise actuelle de l'obéissance dans l'Église il faut s'éprendre de l'obéissance, car celui qui s'éprend de l'obéissance trouvera bien ensuite le moyen de la pratiquer. J'ai essayé de mettre en lumière certains motifs qui

peuvent nous aider en cela: l'exemple de Jésus, notre baptême ... Mais il y a un motif qui peut parler plus que tous les autres à notre cœur: c'est la complaisance de Dieu le Père. L'obéissance est la clé qui ouvre le cœur de Dieu le Père. À Abraham, de retour du mont Moriah, Dieu dit: « Je te comblerai de bénédictions... Par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre, parce que tu m'as obéi! » (Gn 22, 18). Le ton de ces paroles fait penser à quelqu'un qui a dû se retenir longtemps et avec un grand effort, et qui, à présent, peut enfin donner libre cours à tout ce qu'il a dans son cœur. Il en est de même, à un niveau infiniment plus élevé pour Jésus: parce que le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort, le Père l'a exalté et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom (cf. Ph 2, 8-11). Parler de la complaisance de Dieu le Père, n'est pas une manière de dire qui serait métaphorique et privée de réalité; la complaisance de Dieu, c'est l'Esprit Saint lui-même! Dieu - dit Pierre dans les Actes des Apôtres - donne l'Esprit Saint à ceux qui lui obéissent (cf. Ac 5,32).

Si nous voulons entrer dans cette complaisance de Dieu, nous devons nous aussi apprendre à dire: « Me voici! » À travers toute la Bible nous entendons résonner cette parole qui est parmi les plus simples et les plus brèves du langage humain, mais parmi les plus chères à Dieu. Elle exprime le mystère de l'obéissance à Dieu: Abraham dit: « Hineni », c'est-à-dire: « Me voici! » (Gn 22, 1); Moïse dit: « Me voici! » (Ex 3, 4); Samuel dit: « Me voici! » (1 S 3, 1 s.); Isaïe dit: « Me voici! » (Is 6, 8); Marie dit: « Me voici! » (Lc 1, 38); Jésus dit: « Me voici! » (He 10,9). On a l'impression d'assister à une sorte d'appel, où tous les appelés répondent, l'un après l'autre: « Présent! » Ceux-là ont vraiment répondu à l'appel de Dieu!

Le psaume 40 nous décrit une expérience spirituelle qui nous aide à formuler notre propre « résolution », à la fin de cette méditation. Un jour que le psalmiste était rempli de joie et de reconnaissance pour les bienfaits de son Dieu (« J'espérais le Seigneur d'un grand espoir, il s'est penché vers moi...; il me tira de la vase du bour-

bier... »), se trouvant dans un véritable état de grâce, il se demande ce qu'il peut faire pour répondre à tant de bonté de la part de Dieu : offrir des holocaustes ? des victimes ? Aussitôt il comprend que ce n'est pas cela que Dieu attend de lui ; c'est trop peu pour exprimer ce qu'il a dans le cœur. Et voici alors l'intuition et la révélation : ce que Dieu attend de lui, c'est une décision généreuse et solennelle, d'accomplir, désormais, tout ce que Dieu désire de lui, de lui obéir en tout. Alors il dit :

*Voici, je viens.*

*Au rouleau du livre il m'est prescrit  
de faire tes volontés.*

*Mon Dieu, j'ai voulu ta loi  
au profond de mes entrailles.*

En entrant dans le monde, Jésus a fait siennes ces paroles en disant : « *Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté* » (He 10, 5 s.). Maintenant c'est notre tour. Toute notre vie, au jour le jour, peut être vécue à la lumière de cette même parole : « *Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté !* » Le matin, au commencement d'une nouvelle journée, puis, en allant à un rendez-vous, à une rencontre, en commençant un nouveau travail ou office qu'on nous a confiés : « *Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté !* » Nous, nous ne savons pas ce que cette journée, cette rencontre, ce travail nous réservent ; nous ne savons avec certitude qu'une seule chose : c'est que nous voulons accomplir là la volonté de Dieu. Nous ne savons pas ce que l'avenir réserve à chacun d'entre nous ; mais il est bon de s'acheminer vers lui avec sur les lèvres ces paroles : « *Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté !* »

R. Cantalamessa  
*La Vie dans la Seigneurie du Christ*  
Ed. du Cerf, 1990.